

3AB OPTIQUE EXPANSION

**Société par actions simplifiée au capital de 525.000 €
Siège social : 45 avenue Victor Hugo – Bâtiment 264
93300 Aubervilliers**

488 935 552 R.C.S. Bobigny



GREFFE

23 MAI 2012

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 8 MARS 2012**

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)**

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du Président de la Société, décide de modifier à compter de ce jour le mode d'administration et de direction de la Société et d'adopter la gestion par une direction unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts qui régiront désormais la Société compte tenu de l'adoption de mode de gestion par une direction unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, en conséquence des décisions qui précèdent,

Constate l'expiration à compter de ce jour, des mandats de membre du Conseil d'Administration de Monsieur, Alain Afflelou, de Monsieur Benoît BASSI, de Monsieur Vincent BRIANCON, de la Société Bridcap Directorships représentée par Monsieur Patrick BEAUVISAGE et de Monsieur Maurice TCHENIO ;

Nomme en qualité de Président de la Société pour une durée une durée de trois (3) ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2014, en remplacement de Monsieur Alain AFFLELOU démissionnaire :

Monsieur **Frédéric POUX**, né le 19 février 1971 à Caen (14), demeurant : 5-7 Avenue Girardin – 78600 MAISONS LAFFITTE, de nationalité française.

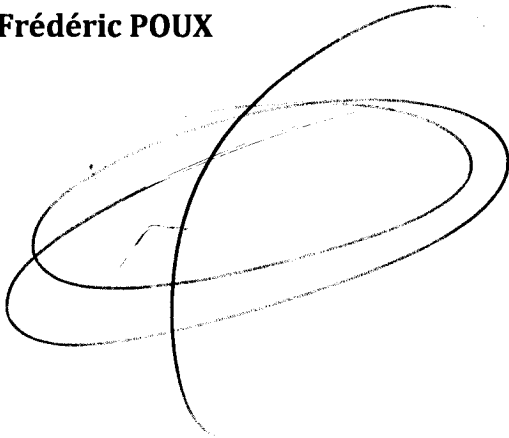
Monsieur Frédéric POUX a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait son nouveau mandat et déclaré ne pas exercer en France dans d'autres sociétés, de mandat susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions y afférentes.

[....]

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Extrait certifié conforme
Le Président
Frédéric POUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.